

RÉSUMÉ DU PROGRAMME

Les résumés sont composés d'obligations de publicité appelées « Éléments ». Ces Éléments sont numérotés dans les sections A - E (A.1 - E.7). Le présent Résumé contient tous les Éléments qui doivent être inclus dans un résumé pour les Obligations, les Émetteurs et les Fournisseurs de Crédit. Comme certains Éléments ne doivent pas être abordés, il peut y exister des écarts dans la numérotation des Éléments. Même si un Éléments doit être inséré dans le résumé en raison de la nature des titres, des émetteurs, et fournisseurs de crédit, il est possible qu'aucune information pertinente ne puisse être donnée quant à l'Éléments. Dans ce cas, une brève description de l'Éléments est incluse dans le Résumé avec la mention « Sans objet ».

Section A – Introduction et avertissements

Éléments	Titre	
A.1	Avertissement	Le présent Résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus et aux Conditions Finales applicables. Toute décision d'investir dans une quelconque Obligation doit être fondée sur un examen du Prospectus dans son intégralité, y compris les documents qui y sont incorporés par référence, et des Conditions Finales applicables. Si une action concernant l'information contenue dans le Prospectus et les Conditions Finales applicables est intentée devant un tribunal dans un Etat Membre de l'Espace Economique Européen, le plaignant peut, selon la législation de l'Etat Membre dans lequel l'action est intentée, être tenu de supporter les frais de traduction du Prospectus et des Conditions Finales applicables avant d'entamer la procédure judiciaire. Aucune responsabilité civile n'incombera à tout Emetteur, à Toyota Financial Services Corporation (« TFS ») ou à Toyota Motor Corporation (« TMC ») dans un tel Etat Membre sur base exclusive du présent Résumé, y compris toute traduction de celui-ci, sauf si celui-ci est trompeur, inexact ou incohérent lorsqu'il est lu conjointement avec les autres parties du Prospectus et les Conditions Finales applicables ou si il ne fournit pas, lorsqu'il est lu conjointement avec les autres parties du Prospectus et des Conditions Finales applicables, les informations importantes (telles que définies à l'Article 2.1(s) de la Directive Prospectus 2003/71/CE, telle que modifiée, notamment par la Directive 2010/73/EU) afin d'aider les investisseurs qui envisagent d'investir dans les Obligations.
A.2	Consentement à l'utilisation du Prospectus de Base de l'Émetteur applicable	Certaines Tranches d'Obligation avec une valeur nominale de moins de 100.000 € (ou l'équivalent en toute autre devise) peuvent être offertes dans des circonstances où il n'existe pas d'exemption de l'obligation de publier un prospectus selon la Directive Prospectus. Une telle offre est désignée comme une « Offre Non-exemptée ». [Sans objet]/[L'Émetteur consent à l'utilisation de son Prospectus de Base (à savoir, toutes les informations contenues dans le Prospectus, à l'exception des informations concernant un des autres Émetteurs) par rapport à une Offre non-exemptée d'Obligation sous les conditions suivantes:
		(i) le consentement est uniquement valable pendant la Période d'Offre précisée au paragraphe 9 de la Partie B des Conditions Finales applicables;
		(ii) les seuls offrants autorisés à utiliser le Prospectus de Base de l'Émetteur pour présenter l'Offre Non-exemptée d'Obligation sont les Concessionnaires concernés [] (les « Managers », et chacun un « Offrant Agréé ») et: (a) les intermédiaires financiers mentionnés au paragraphe 9 de la Partie B des Conditions Finales applicables (les « Placeurs », et chacun un « Offrant Agréé »; et/ou (b) tout intermédiaire financier autorisé à faire de telles offres en vertu de la Directive concernant les marchés d'instruments financiers 2004/39/CE et qui a été autorisé directement ou indirectement par [l'Émetteur ou]/[l'un des Managers (à l'exception de l'Émetteur)] pour faire de telles offres, à condition que cet intermédiaire financier indique sur son site web (I) qu'il a été dûment nommé en tant qu'intermédiaire financier pour offrir les Obligations au cours de la Période d'Offre, (II) qu'il s'appuie sur le Prospectus de Base de l'Émetteur pour une telle Offre Non-exemptée avec le consentement de l'Émetteur et (III) les conditions attachées à ce consentement; (les « Placeurs », et chacun un « Offrant Agréé »)]
		(iii) le consentement s'étend uniquement à l'utilisation du Prospectus de Base de l'Émetteur pour faire des Offres Non-exemptées des Obligations dans [] tel que précisé au paragraphe 9 de la Partie B des Conditions Finales applicables; et
		(iv) le consentement est soumis à toutes autres conditions énoncées au paragraphe 9 de la Partie B des Conditions Finales applicables.]
		[Tout offrant relevant de l'alinéa (ii)(b) ci-dessus qui remplit toutes les autres conditions susmentionnées et qui souhaite utiliser le Prospectus de Base de l'Émetteur dans le cadre d'une Offre Non-exemptée est tenu, pour la durée de la Période d'Offre, de publier sur son site web (i) qu'il a été dûment nommé en tant qu'intermédiaire financier pour proposer les Obligations au cours de la Période d'Offre, (ii) qu'il s'appuie sur le Prospectus de Base de l'Émetteur pour une telle Offre Non-exemptée avec le consentement de l'Émetteur et (iii) les conditions attachées à ce consentement. Le consentement visé ci-dessus concerne les Périodes d'Offres qui se produisent dans les douze mois suivant la date du Prospectus.

		L'Émetteur accepte la responsabilité, dans chacun des Etats Membres dans lequel le consentement d'utiliser le Prospectus de Base s'étend, pour le contenu de son Prospectus de Base par rapport à tout investisseur qui acquiert des Obligations dans le cadre d'une Offre Non-exemptée faite par toute personne (un « <i>offrant</i> ») ayant reçu le consentement d'utiliser le Prospectus de Base de l'Émetteur à cet égard conformément aux paragraphes précédents, pourvu que les conditions attachées à ce consentement soient respectées par l'offrant concerné.
		UN INVESTISSEUR AYANT L'INTENTION D'ACQUÉRIR OU ACQUÉRANT DES OBLIGATIONS À COURT TERME DANS UNE OFFRE NON-EXEMPTÉE D'UN OFFRANT AGREE LE FERA, ET LES OFFRES ET VENTES DE TELLES OBLIGATIONS À COURT TERME À UN INVESTISSEUR PAR UN TEL OFFRANT AGREE SERONT EFFECTUÉES, CONFORMÉMENT AUX CONDITIONS ET AUTRES MODALITÉS EN PLACE ENTRE UN TEL OFFRANT AGREE ET UN TEL INVESTISSEUR Y COMPRIS PAR RAPPORT AU PRIX, A L'ATTRIBUTION, AUX DEPENSES ET AUX MODALITÉS DE RÈGLEMENT. L'ÉMETTEUR NE SERA PAS PARTIE À DE TELLES CONDITIONS OU MODALITÉS AVEC DE TELS INVESTISSEURS PAR RAPPORT A L'OFFRE NON-EXEMPTÉE OU LA VENTE DES OBLIGATIONS À COURT TERME CONCERNÉES ET, PAR CONSÉQUENT, LE PROSPECTUS DE BASE DE L'ÉMETTEUR ET LES CONDITIONS FINALES APPLICABLES NE CONTIENDRONT PAS DE TELLES INFORMATIONS. L'INVESTISSEUR DOIT S'ADRESSER À L'OFFRANT AGREE CONCERNE AU MOMENT DE L'OFFRE POUR OBTENIR TELLES INFORMATIONS ET L'OFFRANT AGREE CONCERNE SERA RESPONSABLE DE CES INFORMATIONS. NI L'ÉMETTEUR NI AUCUN GESTIONNAIRE OU DISTRIBUTEUR (A L'EXCEPTION DU CAS OÙ LE MANAGER OU LE CONCESSIONNAIRE EST L'OFFRANT AGREE CONCERNE) N'ONT AUCUNE RESPONSABILITÉ VIS-À-VIS D'UN INVESTISSEUR PAR RAPPORT A CES INFORMATIONS.]

Section B – Émetteurs et Fournisseurs de Crédit

Élément	Titre	
B.1	Dénomination légale et commerciale de l'Émetteur	Toyota Motor Finance (Netherlands) B.V. (« <i>TMF</i> »)/ Toyota Credit Canada Inc. (« <i>TCCI</i> »)/ Toyota Finance Australia Limited (ABN 48 002 435 181) (« <i>TFA</i> »)/ Toyota Motor Credit Corporation (« <i>TMCC</i> »)
B.2	Siège sociale/ forme juridique/ législation/ pays d'incorporation	Si l'Émetteur est TMF, TMF est une société non cotée à responsabilité limitée incorporée et domiciliée aux Pays-Bas en vertu des lois des Pays-Bas et ayant son siège social à Amsterdam, Pays-Bas. Si l'Émetteur est TCCI, TCCI est une société incorporée en vertu de la Loi Canadienne sur les Sociétés par Actions (<i>Canada Business Corporations Act</i>). Si l'Émetteur est TFA, TFA est une société publique en actions (<i>public company limited by shares</i>) incorporée en vertu de la Loi des Sociétés 2001 de l'Australie (<i>Corporations Act 2001 of Australia</i>) (la « <i>Loi Australienne des Sociétés</i> ») ayant son siège social à New South Wales, Australie. Si l'Émetteur est TMCC, TMCC est une société incorporée et ayant son siège social en Californie, Etats-Unis, en vertu des lois de l'Etat de Californie.
B.4b	Informations sur les tendances	Sans objet par rapport à TMF et TFA; il n'existe pas de tendances, d'incertitudes, de demandes, d'engagements ou d'événement connus qui soient raisonnablement susceptibles d'avoir un effet important sur les perspectives de l'Émetteur pour l'exercice financier en cours. Applicable si l'Émetteur est TCCI: <ul style="list-style-type: none"> les prix des véhicules d'occasion sont restés récemment à des niveaux élevés au cours de l'exercice fiscal 2016. Il ne peut être garanti que les futurs prix des véhicules d'occasion resteront élevés, et une baisse de ces prix pourrait avoir un effet défavorable sur les pertes de résiliation de bail, sur les provisions de valeur résiduelle et les dépréciations. Applicable si l'Émetteur est TMCC: <ul style="list-style-type: none"> les prix des véhicules d'occasion ont diminué durant le premier trimestre de l'exercice fiscal 2017 en comparaison avec la même période de l'exercice fiscal 2016. Les prix des véhicules d'occasion sont restés élevés durant l'exercice fiscal 2016, mais se sont dégradés légèrement en comparaison avec l'exercice fiscal 2015. Les stocks de véhicule d'occasion ont augmenté durant le premier trimestre de l'exercice fiscal 2017 par comparaison avec la même période de l'exercice fiscal 2016 et la dernière partie de l'exercice fiscal 2016, ce qui pourrait impacter de manière défavorable le prix des véhicules d'occasion dans les périodes futures. Il ne peut être garanti que les futurs prix des véhicules d'occasion resteront élevés, et une baisse de ces prix pourrait avoir un effet défavorable sur les frais de dépréciation, les pertes de crédits et les taux de rendement;

		<ul style="list-style-type: none"> le volume des ventes au détail a diminué durant le premier trimestre de l'exercice fiscal 2017, ce qui est principalement dû à une concurrence croissante de la part des institutions financières, une baisse de la demande pour des véhicules neufs, ainsi qu'à une attention plus importante de Toyota Motor Sales U.S.A., Inc. (« TMS ») portée sur les subventions de baux par comparaison avec les subventions pour la vente au détail. Le volume des baux a augmenté durant le premier trimestre de l'exercice fiscal 2017, ce qui est principalement dû à une attention continue de TMS sur les subventions de baux. Le volume des baux a augmenté et le volume des ventes au détail a diminué au cours de l'exercice fiscal de l'année 2016 en raison principalement d'une concentration plus marquée de TMS sur les subvention de baux. Cette augmentation du portefeuille des baux durant ces dernières années, en sus de volume plus élevés de baux de plus courte durée depuis quelques années a eu pour conséquence que les maturités ont augmenté de 42 pour cent par an durant l'exercice fiscal 2016 en comparaison à l'exercice fiscal 2015 et vont résulter dans des maturités qui augmenteront de 37 pour cent pour l'exercice fiscal 2017. Ces tendances pourraient impacter de manière défavorable les taux de rendement des véhicules, la valeur résiduelle et faire augmenter les frais d'amortissement; durant le premier trimestre de l'exercice fiscal 2017, la gravité de la perte, la fréquence de défaut, les impayés et les taux de radiations nettes ont augmenté par comparaison avec la même période de l'exercice fiscal 2016 et durant l'exercice fiscal 2016, la gravité de la perte, la fréquence de défaut, les impayés et les taux de radiations nettes ont augmenté en comparaison avec l'exercice fiscal 2015. Les changements de la situation économique et l'approvisionnement de véhicules neufs et d'occasion peut nuire aux défauts de paiements, aux pertes de crédit, aux taux de rendement et aux provisions pour pertes de crédit de TMCC; et les coûts de compliance (conformité) et les changements apportés aux pratiques commerciales de TMCC exigées par l'ordonnance sur consentement conclue en février 2016 avec le Bureau de Protection Financière des Consommateurs et le Ministère de la Justice concernant les pratiques discrétionnaires de compensation des négociants de TMCC, ce qui inclus la mise en oeuvre d'une réduction des plafonds des participations des concessionnaires au cours du deuxième trimestre de l'exercice fiscal 2017 peuvent défavorablement affecter les résultats futurs d'opérations et la condition financière de TMCC, y compris son volume de financement, sa part de marché, ses marges de financement et les actifs rentables nets.⁽¹⁾
B.5	Description du Groupe	<p>Si l'Émetteur est TMF, TCCI ou TFA, l'Émetteur est une filiale en propriété exclusive de TFS, une société japonaise.</p> <p>Si l'émetteur est TMCC, TMCC est une filiale en propriété exclusive de Toyota Financial Services International Corporation (« TFSIC »), une société californienne qui est elle-même une filiale en propriété exclusive de TFS.</p> <p>TFS, une société holding, est une filiale en propriété exclusive de TMC, une société japonaise et société mère ultime du groupe Toyota.</p>
B.9	Prévision ou estimation du bénéfice	Sans objet; il n'y a pas de prévisions ou d'estimations du bénéfice faites dans le Prospectus.
B.10	Réserves du rapport d'audit	Sans objet, il n'y pas réserve dans le(s) rapport(s) d'audit portant sur les comptes annuels des exercices financiers se clôturant le 31 mars 2016 et le 31 mars 2015. ⁽²⁾
B.12	Informations financières historiques importantes sélectionnées	
	Si l'Émetteur est TMF	Les informations financières sélectionnées indiquées ci-dessous ont été extraites sans adaptation significative à partir des comptes annuels audités tels que présentés dans le Rapport Financier Annuel de TMF pour l'exercice financier clôturant au 31 mars 2016 et préparés conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (<i>International Financial Reporting Standards</i>) telles qu'adoptées par l'Union Européenne. ⁽³⁾

⁽¹⁾ Les informations tendanciennes de TCCI ont été mises à jour à l'aide de la publication du Rapport Financier Annuel de TCCI pour l'exercice financier clôturé au 31 mars 2016, et les informations sur les tendances pour TMCC ont été mises à jour à l'aide de la publication du Rapport Trimestriel sur Formulaire 10-Q pour le trimestre clôturé au 30 juin 2016, et à l'aide de la publication d'un Prospectus Supplémentaire datant du 3 juin 2016 concernant le Rapport Annuel de TMCC sur Formulaire 10-K pour l'exercice financier clôturé au 31 mars 2016.

⁽²⁾ Les réserves du rapport d'audit ont été mises à jour pour TMF et TCCI à l'aide de la publication des Rapports Financiers Annuels de TMF et TCCI pour l'exercice financier clôturé au 31 mars 2016, pour TFA à l'aide de la publication d'un Prospectus Supplémentaire datant du 3 juin 2016 concernant le Rapport Financier Annuel de TFA pour l'exercice financier clôturé au 31 mars 2016, et pour TMCC à l'aide de la publication d'un Prospectus Supplémentaire datant du 3 juin 2016 concernant le Rapport Annuel de TMCC sur Formulaire 10-K pour l'exercice financier clôturé le 31 mars 2016.

⁽³⁾ Les informations financières historiques importantes sélectionnées ont été mises à jour à l'aide de la publication du Rapport Financier Annuel de TMF pour l'exercice financier clôturant le 31 mars 2016.

Etats de la Situation Financière au 31 mars		
	31 mars 2016 ⁽⁴⁾	31 mars 2015 ⁽⁴⁾
	(€'000)	(€'000)
Actifs		
Actifs courants		
Prêts à des entreprises liées	2.906.257	3.881.905
Autres créances	121.345	86.715
Instruments financiers dérivés.....	134.611	206.708
Soldes de trésorerie et soldes bancaires	2.071	80.625
Total actifs courants	3.164.284	4.225.953
Actifs non courants		
Prêts à des entreprises liées	3.385.050	3.151.639
Instruments financiers dérivés.....	247.603	425.502
Placement disponible à la vente – entreprise liée.....	948	1.033
Immobilisations corporelles	7	21
Immobilisations incorporelles	-	1
Total actifs non courants.....	3.633.608	3.578.196
Passifs		
Passifs courants		
Emprunts.....	2.211.178	2.996.121
Instruments financiers dérivés.....	64.084	85.307
Obligation de garantie financière.....	4.358	4.860
Passif d'impôt exigible	514	1.722
Autres dettes et charges à payer	239.028	465.152
Découvert bancaire	-	2.536
Total passifs courants.....	2.519.162	3.555.698
Actifs circulant net	645.122	700.255
Passifs non courants		
Emprunts.....	3.899.462	3.902.185
Instruments financiers dérivés.....	212.843	192.118
Passifs d'impôts différés.....	8.123	14.431
Total passifs non courants	4.120.428	4.108.734
Actifs nets	158.302	169.717
Capitaux propres		
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère		
Capital social	908	908
Bénéfices non répartis.....	157.201	168.531
Réserve de juste valeur	193	278
Total des capitaux propres	158.302	169.717
Etats du Résultat Global pour l'exercice clôturant le 31 mars		
	31 mars 2016 ⁽⁴⁾	31 mars 2015
	(€'000)	(€'000)
Revenus d'intérêts.....	84.438	99.040
Revenus de commissions de garantie	2.518	4.103
Revenus.....	86.956	103.143
Charges d'intérêts.....	(65.769)	(79.612)
Charges de commissions.....	(7.048)	(7.992)
Coûts de financement	(72.817)	(87.604)
Bénéfice brut	14.139	15.539
Frais administratifs.....	(3.992)	(3.962)
Gains nets (pertes) sur instruments financiers.....	(25.272)	42.397
Produits de dividendes.....	29	118
Bénéfice (perte) avant impôts	(15.096)	54.092
Impôts	3.766	(13.556)
Bénéfice (perte) pour l'exercice.....	(11.330)	40.536
Autres revenus globaux, nets d'impôts:		
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat		
(Pertes) gain de juste valeur sur les placements disponibles à la vente.....	(85)	255
Revenu Global Total de l'exercice.....	(11.415)	40.791
Attribuable à:		
Propriétaires de la société mère	(11.415)	40.791
	Il n'y a pas eu de modification significative dans la position financière ou commerciale de TMF depuis le 31 mars 2016, date des plus récents comptes annuels publiés de TMF. Il n'y pas eu de changement défavorable important de la position financière ou des perspectives de TMF depuis le 31 mars 2016, date des plus récents comptes annuels audités publiés de TMF. ⁽⁵⁾	

(4) Les informations financières ont été mises à jour à l'aide de la publication du Rapport Financier Annuel de TMF pour l'exercice financier clôturant le 31 mars 2016.

(5) Le relevé des modifications non significatives a été mis à jour à l'aide de la publication du Rapport Financier Annuel de TMF pour l'exercice financier clôturé au 31 mars 2016.

	Si l'Émetteur est TCCI	Les informations financières sélectionnées indiquées ci-dessous ont été extraites sans adaptation significative des comptes annuels audités dans le Rapport Financier Annuel de TCCI pour l'exercice financier clôturant au 31 mars 2016 préparés conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (<i>International Financial Reporting Standards</i>). ⁽⁶⁾
Etats de la Situation Financière au 31 mars		
	31 mars 2016 ⁽⁷⁾	31 mars 2015 ⁽⁷⁾
	(C\$'000)	(C\$'000)
Actifs		
Soldes de trésorerie et de banque	660.595	20.534
Créances financières - nettes.....	11.629.092	10.973.744
Instruments financiers dérivés	326.283	509.519
Autres immobilisations	9.872	11.039
	<u>12.625.842</u>	<u>11.514.836</u>
Passifs		
Chèques et autres effets en transit	195	715
Fournisseurs et charges à payer	24.501	26.016
Dus à une entreprise liée	135.668	132.573
Impôts sur les revenus et autres impôts à payer	4.964	9.147
Intérêts à payer	30.883	31.450
Endettement financier	10.382.531	9.621.361
Passifs dérivés	171.226	94.624
Passifs de garantie	38.405	111.900
Impôts différés	571.428	505.998
	<u>11.359.801</u>	<u>10.533.784</u>
Capitaux propres		
Capital social.....	60.000	60.000
Bénéfices non répartis	1.206.041	921.052
	<u>1.266.041</u>	<u>981.052</u>
	<u>12.625.842</u>	<u>11.514.836</u>
Etats de Revenu et Résultat Global pour l'exercice clôturé au 31 mars		
	31 mars 2016 ⁽⁷⁾	31 mars 2015 ⁽⁷⁾
	(C\$'000)	(C\$'000)
Résultat financier	592.034	566.880
Autres produits	2.511	810
	<u>594.545</u>	<u>567.690</u>
Autres gains (pertes)	13.294	(6.208)
Frais		
Intérêts.....	199.669	203.863
Avantages sociaux	16.823	16.102
Provision pour créances financières	(16.276)	11.810
Autres	4.239	3.881
Coûts d'enregistrement et de recherche	6.531	6.370
Informatique et communications.....	6.036	5.579
Occupation	1.018	1.033
Dépréciation et amortissement	749	1.247
	<u>218.789</u>	<u>249.885</u>
Bénéfices avant impôts	389.050	311.597
Impôts sur les revenus		
Courants	38.655	38.295
Différés.....	65.424	45.139
	<u>104.079</u>	<u>83.434</u>
Résultat net de l'exercice	284.971	228.163
Autres revenus globaux (pertes globales) Elément qui ne sera pas requalifié en bénéfice ou profit Gains (Pertes) Gains (Pertes) actuariel(le)s sur les plans de pensions définis – après impôts sur les revenus de C\$6 (2015 – C\$1,103).....	<u>18</u>	<u>(3.018)</u>
Résultat global de l'exercice , attribuable au propriétaire de la société mère	<u>284.989</u>	<u>225.145</u>
	Il n'y a pas eu de modification significative dans la position financière ou commerciale de TCCI depuis le 31 mars 2016, la date des plus récents comptes annuels publiés de TCCI. Il n'y pas eu de changement important défavorable de la position financière ou des perspectives de TCCI depuis le 31 mars 2016, la date des plus récents comptes annuels audités publiés de TCCI. ⁽⁸⁾	

⁽⁶⁾ Les informations financières historiques importantes sélectionnées ont été mises à jour à l'aide de la publication du Rapport Financier Annuel de TCCI pour l'exercice financier clôturant le 31 mars 2016.

⁽⁷⁾ Les informations financières ont été mises à jour à l'aide de la publication du Rapport Financier Annuel de TCCI pour l'exercice financier clôturant le 31 mars 2016.

⁽⁸⁾ Le relevé des modifications non significatives a été mis à jour à l'aide de la publication du Rapport Financier Annuel de TCCI pour l'exercice financier clôturé au 31 mars 2016.

	Si l'Émetteur est TFA	L'information financière importante sélectionnée indiquée ci-dessous a été extraite sans ajustement significatif des états financiers consolidés audités dans le Rapport Financier Annuel de TFA pour l'exercice financier clos le 31 mars 2016, préparés conformément aux Normes Comptables Australiennes et Interprétations (<i>Australian Accounting Standards and Interpretations</i>) publiées par le Bureau Australien des Normes Comptables (<i>Australian Accounting Standards Board</i>) ainsi que la Loi Australienne des Sociétés (<i>Australian Corporations Act</i>) et sont conformes aux Normes Internationales d'Information Financière (<i>International Financial Reporting Standards</i>) telles que publiés par le Bureau des Normes Comptables Internationales. ⁽⁹⁾
--	------------------------------	---

Etats consolidés de la Situation Financière au 31 mars

	Consolidés 31 mars 2016 ⁽¹⁰⁾	Consolidés 31 mars 2015 ⁽¹⁰⁾
	(A\$'000)	(A\$'000)
Actifs		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1.199.106	1.272.771
Prêts et créances	12.695.376	12.234.936
Véhicules motorisés sous leasing opérationnel	1.135.139	1.086.342
Instruments financiers dérivés	411.074	668.300
Placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	62.499	65.716
Immobilisations incorporelles	40.096	44.988
Immobilisations corporelles	10.187	10.592
Actifs d'impôts différés	10.067	28.257
Autres immobilisations	53.383	38.119
Total actifs	15.616.927	15.450.021
Passifs		
Dus aux banques et autres institutions financières	5.261.216	5.714.816
Obligations et billets de trésorerie	8.641.485	8.275.176
Produits financiers dérivés	258.235	149.474
Autres passifs	322.409	325.221
Total Passifs	14.483.345	14.464.687
Actifs nets	1.133.582	985.334
Capitaux propres		
Capital apporté	120.000	120.000
Réserves	2.509	8.100
Bénéfices non répartis	1.011.073	857.234
Total capitaux propres	1.133.582	985.334

États consolidés du Résultat Global pour les années se clôturant le 31 mars

	Consolidés 31 mars 2016 ⁽¹⁰⁾	Consolidés 31 mars 2015 ⁽¹⁰⁾
	(A\$'000)	(A\$'000)
Résultat financier et produits assimilés	1.066.631	1.105.685
Charges de financement et charges assimilées	(672.094)	(716.737)
Résultat financier net	394.537	388.948
Autres produits	33.599	31.992
Revenu net d'exploitation	428.136	420.940
Réduction de valeur sur actifs financiers	(57.513)	(86.935)
Charges de personnel	(84.160)	(80.447)
Frais de dépréciation, d'amortissement et réduction de valeur	(23.139)	(22.835)
Dépenses d'informatique et de communication	(10.835)	(9.252)
Frais de vente et de marketing	(9.056)	(9.401)
Occupation	(6.469)	(5.824)
Autres charges	(17.532)	(17.155)
Partie des bénéfices nets des entreprises associées comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence		
Impôts sur les revenus	7.610	8.675
Bénéfice avant impôts sur les revenus	227.042	197.766
Impôts sur les revenus	(67.968)	(57.050)
Bénéfice attribuable aux propriétaires de la société mère	159.074	140.716
Autre revenu global		
<i>Objets qui peuvent être classifiés au bénéfice ou à la perte</i>		
Différences de taux de change pour les conversions des opérations étrangères	(5.591)	2.633
Total du revenu global de l'exercice attribuable aux propriétaires de la société mère	153.483	143.349

⁽⁹⁾ Les informations financières historiques importantes sélectionnées ont été mises à jour à l'aide de la publication d'un Prospectus Supplémentaire datant du 3 juin 2016 concernant le Rapport Financier Annuel de TFA pour l'exercice financier clôturant le 31 mars 2016.

⁽¹⁰⁾ Les informations financières ont été mises à jour à l'aide de la publication d'un Prospectus Supplémentaire datant du 3 juin 2016 concernant le Rapport Financier Annuel de TFA pour l'exercice financier clôturant le 31 mars 2016.

		Il n'y a pas eu de modification significative dans la position financière ou commerciale de TFA et ses filiales consolidées (considérées comme un ensemble) depuis le 31 mars 2016, la date des plus récents comptes annuels publiés de TFA. Il n'y pas eu de changement défavorable important de la position financière ou des perspectives de TFA et ses filiales consolidées (considérées comme un ensemble) depuis le 31 mars 2016, la date des plus récents comptes annuels audités publiés de TFA. ⁽¹¹⁾
	Si l'Émetteur est TMCC	Les données financières suivantes sélectionnées dès et pour les exercices financiers se clôturant le 31 mars 2016 et le 31 mars 2015 ont été extraites sans ajustement significatif des états financiers audités préparés conformément aux principes comptables américains généralement reconnus (« U.S. GAAP ») inclus dans le Rapport Annuel de TMCC sur Formulaire 10-K pour l'exercice financier clos le 31 mars 2016. ⁽¹²⁾ Les données financières suivantes sélectionnées dès le 30 juin 2016 et pour les trimestres se clôturant le 30 juin 2016 et le 30 juin 2015 ont été extraites sans ajustement significatif des états financiers non-audités inclus dans le Rapport Trimestriel sur Formulaire 10-Q de TMCC pour le trimestre clôturé le 30 juin 2016. ⁽¹³⁾

Données du Bilan au 31 mars and 30 juin

	30 juin	31 mars	
	2016 ⁽¹⁴⁾	2016 ⁽¹⁴⁾	2015
	(U.S. Dollars en Millions)		
Créances financières, nettes.....	65.491	65.636	65.893
Placements dans des baux d'exploitation, nets.....	37.201	36.488	31.128
Total actifs.....	116.743	114.592	109.625
Dettes.....	95.206	93.594	90.231
Capital social ^(a)	915	915	915
Bénéfices non distribués ^(b)	8.556	8.315	7.383
Total des capitaux propres.....	9.666	9.397	8.520

(a) Aucune valeur nominale (100.000 actions autorisées; 91.500 émises et en circulation) au 30 juin 2016⁽¹⁴⁾ et au 31 mars 2016 et 2015.⁽¹⁵⁾

(b) Durant l'exercice fiscal 2016, aucun dividende en espèce n'a été déclaré ou payé à TFSIC. Le Conseil d'Administration a déclaré et payé des dividendes en espèces à TFSIC de \$435 millions au cours de l'exercice fiscal 2015.⁽¹⁴⁾

Données de l'Etat de Revenus pour les exercices clôturés au 31 mars et pour le trimestre clôturé au 30 juin

	Trimestre clôturé au 30 juin		Exercices clôturant au 31 mars	
	2016 ⁽¹⁴⁾	2015	2016 ⁽¹⁵⁾	2015
	(U.S. Dollars en Millions)			
Revenus financiers:				
Location opérationnelle.....	1.891	1.696	7.141	6.113
Commerce de détail.....	456	457	1.859	1.797
Distributeur.....	111	102	403	400
Résultat financier total.....	2.458	2.255	9.403	8.310
Dépréciation sur les baux d'exploitation.....	1.589	1.360	5.914	4.857
Charges financières.....	307	508	1.137	736
Résultat financier net.....	562	387	2.352	2.717
Primes d'assurance acquises et revenus des contrats.....	193	174	719	638
Profit sur la vente d'activités de financement commercial.....	-	-	197	-
Revenu du placement et autre, net.....	52	38	164	194
Résultat financier net et autres résultats.....	807	599	3.432	3.549
Frais:				
Provision pour créances irrécouvrables.....	52	45	441	308
Opérationnels et administratifs.....	279	270	1.161	1.046
Pertes d'assurances et frais de règlement des pertes.....	89	79	318	269
Frais total.....	420	394	1.920	1.623
Bénéfice avant impôts sur les revenus.....	387	205	1.512	1.926
Provision pour impôts sur les revenus.....	146	70	580	729
Résultat net.....	241	135	932	1.197

(11) Les relevés des modifications non significatives et des changements défavorables importants ont été mis à jour à l'aide de la publication d'un Prospectus Supplémentaire datant du 3 juin 2016 concernant le Rapport Financier de TFA pour l'exercice financier clôturant au 31 mars 2016.

(12) Les informations financières historiques importantes sélectionnées ont été mises à jour à l'aide de la publication d'un Prospectus Supplémentaire datant du 3 juin 2016 concernant le Rapport Financier Annuel de TMCC sur formulaire 10-K pour l'exercice financier clôturant le 31 mars 2016.

(13) Les informations financières historiques importantes sélectionnées ont été mises à jour pour inclure les données financières arrêtées au 30 juin 2016 et couvrant le trimestre clôturé au 30 juin 2016 à l'aide de la publication du Rapport Trimestriel de TMCC sur Formulaire 10-Q pour le trimestre clôturé au 30 juin 2016.

(14) Les informations financières ont été mises à jour à l'aide de la publication du Rapport Trimestriel de TMCC sur Formulaire 10-Q pour le trimestre clôturé au 30 juin 2016.

(15) Les informations financières ont été mises à jour à l'aide de la publication d'un Prospectus Supplémentaire datant du 3 juin 2016 concernant le Rapport Financier Annuel de TMCC sur Formulaire 10-K pour l'exercice financier clôturant le 31 mars 2016.

		Il n'y a pas eu de modification significative dans la position financière ou commerciale de TMCC et ses filiales consolidées (considérées comme un ensemble) depuis le 30 juin 2016, la date des plus récents comptes annuels publiés de TMCC. ⁽¹⁶⁾ Il n'y pas eu de changement défavorable important dans la position financière ou les perspectives de TMCC et ses filiales consolidées (considérées comme un ensemble) depuis le 31 mars 2016, la date des plus récents comptes annuels audités publiés de TMCC. ⁽¹⁷⁾
B.13	Événements affectant la solvabilité de l'Émetteur	Sans objet; il ne s'est produit aucun événement récent propre à l'Émetteur qui est significativement pertinent pour l'évaluation de sa solvabilité.
B.14	Dépendance à l'égard d'autres entités du groupe	Si l'Émetteur est TMF, l'Émetteur dépend de la performance des filiales et sociétés affiliées de TMC et TFS auxquelles TMF accorde des prêts et/ou par rapport auxquelles TMF émet des garanties. Si l'Émetteur est, TCCI, l'activité de l'Émetteur dépend de façon substantielle de la vente de véhicules Toyota, Lexus et Scion au Canada par son distributeur primaire, Toyota Canada Inc. Si l'Émetteur est TFA, l'activité de l'Émetteur dépend de façon substantielle de la vente de véhicules Toyota et Lexus en Australie par son distributeur primaire, Toyota Motor Corporation Australia Limited. En outre, TFA dépend également de la performance de Toyota Finance New Zealand Limited, dans la mesure de la participation de TFA dans cette société. Si l'Émetteur est TMCC, l'activité de l'Émetteur dépend de façon substantielle de la vente de véhicules Toyota, Lexus et Scion aux États-Unis par son distributeur primaire, Toyota Motor Sales, U.S.A., Inc.
B.15	Activités principales	Si l'Émetteur est TMF, l'activité principale de TMF est d'agir comme une société de financement du groupe pour certaines filiales consolidées de TMC. TMF recueille des fonds en émettant des obligations et des obligations à court terme sur les marchés internationaux de capitaux et auprès d'autres sources et les rétrocède à d'autres sociétés du groupe Toyota. TMF émet également des garanties pour les émissions de dettes de certaines autres sociétés du groupe Toyota. Si l'Émetteur est TCCI, l'activité principale de TCCI consiste en fournir des services de financement aux distributeurs de Toyota autorisés et aux utilisateurs des produits Toyota. Les produits financiers proposés (i) aux clients, comprennent le financement des leasings et des prêts et (ii) aux distributeurs Toyota, comprennent le financement 'floor plan' et le financement des distributions. Ces programmes de financement sont proposés dans tous les provinces et territoires du Canada. Si l'Émetteur est TFA, l'activité principale de TFA est de fournir du financement au commerce de détail (y compris des prêts et des locations aux clients privés et commerciaux) et au commerce de gros (y compris des prêts et des facilités de bâillement aux distributeurs de véhicules motorisés) aux clients et aux distributeurs de véhicules motorisés dans toute l'Australie. Si l'Émetteur est TMCC, l'activité principale de TMCC est de fournir une variété de produits financiers et d'assurance aux (groupes de) distributeurs autorisés de véhicules Toyota (y compris Scion) et Lexus, et, dans une moindre mesure, à d'autres distributeurs franchisés domestiques et d'importation et leurs clients aux États-Unis (hors Hawaï) et à Puerto Rico.
B.16	Actionnaires de contrôle	Si l'Émetteur est TMF, TCCI ou TFA, l'ensemble des actions et droits de vote en circulation de l'Émetteur sont détenus directement par TFS. Si l'Émetteur est TMCC, l'ensemble des actions et droits de vote en circulation de l'Émetteur sont détenus indirectement par TFS. TFS est une société holding qui est une filiale en propriété exclusive de TMC. Par conséquent, TFS contrôle effectivement l'Émetteur et elle est en mesure de contrôler directement la composition du Conseil d'Administration de l'Émetteur et de diriger la gestion et la politique de l'Émetteur.
B.17	Notations financières	La dette sénior long terme de l'Émetteur a été notée Aa3/Perspective stable par, si l'Émetteur est TMF, TCCI ou TFA, Moody's Japan K.K. (« Moody's Japan »), ou si l'Émetteur est TMCC, Moody's Investors Service, Inc. (« Moody's »), et AA-/Perspective stable par Standard & Poor's Ratings Japan K.K. (« Standard & Poor's Japan »). Moody's Japan, Moody's et Standard & Poor's Japan ne sont pas établies dans l'Union Européenne et n'ont pas demandé d'enregistrement en vertu du Règlement (CE) No.1060/2009 (le « Règlement sur les Agences de Notation de Crédit »). Toutefois, Moody's Investors Service Ltd. a approuvé les notations du Moody's Japan et Moody's, et Standard and Poor's Credit Market Services Europe Limited a approuvé les notations de Standard & Poor's Japan, conformément au Règlement sur les Agences de Notation de Crédit. Tant Moody's Investors Service Ltd. que Standard and Poor's Credit Market Services Europe Limited sont établies dans l'Union européenne et sont enregistrées selon le Règlement sur les Agences de Notation de Crédit. Les notations financières de l'Émetteur dépendent, en grande partie, de l'existence des modalités de soutien au crédit avec TFS et TMC décrites ci-dessous ainsi que de la situation financière et des résultats d'exploitation de TMC et de ses filiales consolidées. Voir également « Notations financières » ci-dessous concernant TMC.

⁽¹⁶⁾ Le relevé des modifications non significatives à été mis à jour à l'aide de la publication du Rapport Trimestriel de TMCC sur Formulaire 10-Q pour le trimestre clôturé au 30 juin 2016.

⁽¹⁷⁾ Les relevés des changements défavorables importants ont été mis à jour à l'aide de la publication d'un Prospectus Supplémentaire datant du 3 juin 2016 concernant le Rapport Financier Annuel de TMCC sur Formulaire 10-K pour l'exercice financier clôturant le 31 mars 2016.

		[Les Obligations à émettre [ont été]/[devraient être] notées [] par [].] / [Les notations susmentionnées reflètent des notations attribuées aux Obligations de ce type émises en vertu du Programme en général.] Une notation de sécurité n'est pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de conserver des titres et peut à tout moment être modifiée ou annulée par l'agence de notation./[L'Émetteur n'a pas demandé à Moody's [Japan] ou à Standard & Poor's Japan d'attribuer des notations aux Obligations.]
B.18	Contrats de Soutien au Crédit	<p>Les Obligations bénéficient de certains Contrats de Soutien au Crédit régis par le droit japonais, un entre TMC et TFS en date du 14 Juillet 2000, complété par un Contrat Supplémentaire de Soutien au Crédit en date du 14 juillet 2000 et par un Contrat Supplémentaire de Soutien au Crédit No. 2 en date du 2 octobre 2000 (collectivement le « <i>Contrat de Soutien au Crédit TMC</i> ») et un entre TFS, si l'Émetteur est TMF, TCCI ou TFA, en date du 7 août 2000, et si l'Émetteur est TMCC, en date du 1er octobre 2000 (l'« <i>Contrat de Soutien au Crédit</i> » et collectivement avec l'Contrat de Soutien au Crédit TMC les « <i>Contrats de Soutien au Crédit</i> »). Les Contrats de Soutien au Crédit ne constituent pas une garantie directe ou indirecte par TMC ou TFS des Obligations. Les obligations de TMC en vertu de son Contrat de Soutien au Crédit et les obligations de TFS en vertu de ses Contrats de Soutien au Crédit, sont du même rang que leurs obligations de dettes directes, inconditionnelles, insubordonnées et non garanties.</p> <p>Selon le Contrat de Soutien au Crédit de TMC, TMC accepte de mettre des fonds suffisants à la disposition de TFS pour lui permettre de satisfaire à ses obligations de paiement concernant les titres qu'elle a émis (y compris les titres émis par les filiales ou sociétés affiliées de TFS telle que l'Émetteur par rapport auquel TFS a des obligations de soutien au crédit) et accepte d'assurer que TFS possède à tout moment au moins 10.000.000 JPY en valeur corporelle nette consolidée aussi longtemps que TFS a des obligations de soutien au crédit pendantes.</p> <p>TFS accepte dans ses Contrats de Soutien au Crédit avec l'Émetteur, de mettre des fonds suffisants à la disposition de l'Émetteur pour lui permettre de satisfaire à ses obligations de paiement concernant les titres qu'il a émis et accepte d'assurer que (i) si l'Émetteur est TMF, TMF possède toujours au moins 100.000 euros en valeur corporelle nette, (ii) si l'Émetteur est TCCI, TCCI possède toujours au moins 150.000 dollars canadiens en valeur corporelle nette, (iii) si l'Émetteur est TFA, TFA possède toujours au moins 150.000 dollars australiens en valeur corporelle nette consolidée, et (iv) si l'Émetteur est TMCC, TMCC possède toujours au moins 100.000 dollars américains en valeur corporelle nette consolidée, aussi longtemps que l'Émetteur a des titres en circulation.</p> <p>On entend par la valeur corporelle nette le montant total du capital émis, de l'excédent du capital et des bénéfices non distribués diminués par les actifs incorporels.</p>
B.19	Désignation légale commerciale des Fournisseurs de Soutien au Crédit	Toyota Financial Services Corporation (fournisseur de soutien au crédit pour l'Émetteur) et Toyota Motor Corporation (fournisseur de soutien au crédit pour Toyota Financial Services Corporation).
	Domicile/ forme juridique/ législation/ pays d'incorporation	TFS est une société non cotée à responsabilité limitée constituée et ayant son siège social au Japon en vertu des lois du Japon. TMC est une société par action à responsabilité limitée (<i>limited liability joint-stock company</i>) constituée et ayant son siège social au Japon en vertu du Code Commercial du Japon. TMC continue à exister en vertu de la Loi Japonaise sur les Sociétés (<i>Companies Act of Japan</i>).
	Informations sur tendance	Sans objet; il n'existe pas de tendances, d'incertitudes, de demandes, d'engagements ou d'événement connus qui soient raisonnablement susceptibles d'avoir un effet important sur les perspectives de TFS ou TMC pour l'exercice financier en cours.
	Description du Groupe	TFS est une société holding constituée par TMC pour surveiller la gestion des sociétés de financement de Toyota dans le monde entier. TFS a 50 filiales consolidées et sept sociétés affiliées, dont la plupart sont constituées à l'extérieur du Japon à la date du Prospectus. TFS est une filiale en propriété exclusive de TMC et TMC est la société mère ultime du groupe Toyota.
	Prévision ou estimation du bénéfice	Sans objet; il n'y a pas de prévisions ou d'estimations du bénéfice faites dans le Prospectus.
	Réserves du rapport d'audit	Sans objet; il n'y a pas de réserves dans le/les rapport(s) d'audit concernant les comptes annuels audités pour les exercices financiers clôturant au 31 mars 2016 et 2015. ⁽¹⁸⁾
	Informations financières importantes historiques sélectionnées	

⁽¹⁸⁾ Les réserves dans le rapport d'audit ont été mises à jour à l'aide de la publication d'un Prospectus Supplémentaire datant du 18 mai 2016 concernant le Résumé Financier EF2016 de TMC (1 avril 2015 au 31 mars 2016).

TMC		Les données financières suivantes sélectionnées ont été extraites sans ajustement significatif des états financiers audités de TMC préparés conformément aux U.S. GAAP repris dans le Rapport Annuel de TMC (1 avril 2015 au 31 mars 2016). Les procédures pour le contrôle de ces états financiers en vertu du Code japonais des sociétés ont été respectées. ⁽¹⁹⁾	
		Années clôturant au 31 mars	
		2016 ⁽²⁰⁾	2015
		(en millions, sauf les données sur les actions et par action)	
Données de l'État Consolidé des Revenus:			
Automobile:			
Revenus.....		¥ 25.977.416	¥ 25.062.129
Revenus d'exploitation.....		2.448.998	2.325.310
Services financiers:			
Revenus.....		1.896.224	1.661.149
Revenus d'exploitation.....		339.226	361.833
Tous autres:			
Revenus.....		1.177.387	1.255.791
Revenus d'exploitation.....		66.507	65.650
Élimination des intersectoriels:			
Revenus.....		(647.909)	(744.548)
Revenus d'exploitation.....		(760)	(2.229)
Total Société:			
Revenus.....		28.403.118	27.234.521
Revenus d'exploitation.....		2.853.971	2.750.564
Revenus avant impôts sur les revenus et capitaux dans les bénéfices des sociétés affiliées.....		2.983.381	2.892.828
Revenu net attribuable à TMC.....		2.312.694	2.173.338
Revenu net attribuable à TMC par action ordinaire:			
De base.....		741,36	688,02
Dilué.....		735,36	687,66
Actions utilisées pour le calcul du revenu net attribuable à TMC par action ordinaire, de base (en milliers).....		3.111.306	3.158.851
Actions utilisées pour le calcul du revenu net attribuable à TMC par action ordinaire, dilué (en milliers).....		3.144.947	3.160.429
		Au 31 mars 2016 ⁽²⁰⁾	Au 31 mars 2015
		(en millions)	
Données du Bilan Consolidé (fin de l'exercice):			
Total Actifs:.....		¥ 47.427.597	¥ 47.729.830
Dettes à court terme, y compris la portion actuelle des dettes à long terme.....		8.521.088	8.963.492
Dettes à long terme, diminuées par la portion actuelle.....		9.772.065	10.014.395
Capitaux propres de TMC.....		16.746.935	16.788.131
Actions ordinaires.....		397.050	397.050
		Les données financières suivantes sélectionnées dès le 30 juin 2016 ont été extraites sans ajustement significatif des états financiers consolidés non audités de TMC préparés conformément aux principes comptables américains généralement reconnus (« U.S. GAAP ») inclus dans le Rapport Trimestriel de TMC FY2017 pour le trimestre clôturé le 30 juin 2016. ⁽²¹⁾	
		Trimestre clôturé le 30 juin	
		2016 ⁽²²⁾	2015
		(5 en millions, sauf les actions et les données par action)	
Etat consolidé du Résultat Trimestriel:			
Total Société:			
Total revenus nets.....		¥ 6.589.113	¥ 6.987.648
Revenus d'exploitation.....		642.230	756.001
Revenus trimestriels avant impôts sur les revenus et capitaux dans les bénéfices des sociétés affiliées.....		677.056	845.259
Revenu net trimestriel attribuable à TMC.....		552.465	646.394
Revenu net trimestriel attribuable à TMC par action:			
De base.....		181,12	205,41
Dilué.....		179,11	205,30

⁽¹⁹⁾ Les informations financières historiques importantes sélectionnées ont été mises à jour à l'aide de la publication d'un Prospectus Supplémentaire datant du 18 mai 2016 concernant le Résumé Financier EF2016 de TMC (1 avril 2015 au 31 mars 2016).

⁽²⁰⁾ L'information financière a été mis à jour à l'aide de la publication d'un Prospectus Supplémentaire datant du 18 mai 2016 concernant le Résumé Financier EF2016 de TMC (1 avril 2015 au 31 mars 2016).

⁽²¹⁾ Les données financières sélectionnées ont été mises à jour pour inclure les données financières arrêtées au 30 juin 2016 et couvrant le trimestre clôturé au 30 juin 2016 à l'aide de la publication du Rapport Trimestriel de TMC FY2017 (1 avril 2016 au 30 juin 2016).

⁽²²⁾ Les informations financières sélectionnées ont été mises à jour à l'aide de la publication du Rapport Trimestriel de TMC FY2017 (1 avril 2016 au 30 juin 2016).

		Au 30 juin 2016 ⁽²²⁾	Au 31 mars 2016
		(en millions)	
Données du Bilan Consolidé (fin de l'exercice):			
Total Actifs:.....		¥ 44.524.374	¥ 47.427.597
Dettes à court terme, y compris la portion actuelle des dettes à long terme.....		8.064.924	8.521.088
Dettes à long terme, diminuées par la portion actuelle.....		9.069.856	9.772.065
Capitaux propres de TMC.....		16.127.808	16.746.935
Actions ordinaires.....		397.050	397.050
		Il n'y a pas eu de modification significative dans la position financière ou commerciale de TMC et ses filiales consolidées (considérées comme un ensemble) depuis le 30 juin 2016, la date des plus récents comptes annuels publiés de TMC. Il n'y pas eu de changement défavorable important de la position financière ou des perspectives de TMC et ses filiales consolidées (considérées comme un ensemble) depuis le 31 mars 2016, la date des plus récents comptes annuels audités publiés de TMC. ⁽²³⁾	
	Événements affectant la solvabilité des Fournisseurs de Soutien au Crédit	Sans objet; il ne s'est produit aucun événement récent propre à TFS ou TMC qui est significativement pertinent pour l'évaluation de leur solvabilité.	
	Dépendance à l'égard d'autres entités du groupe	En tant que société holding, TFS dépend de la performance de ses filiales. En tant que société mère ultime de Toyota, TMC dépend de la performance de toutes les filiales de Toyota.	
	Activités principales	L'activité principale de TFS en tant que société de holding est la formulation des plans et des stratégies du commerce financier, de la gestion des bénéfices et de la gestion des risques des sociétés de financement de Toyota, en outre de la promotion d'un commerce financier efficace. TMC est la société mère du groupe Toyota, qui exerce ses activités principalement dans l'industrie automobile dans les secteurs commerciaux suivants: activités automobiles; activités des services financiers; et toutes autres activités.	
	Actionnaires contrôlant	TFS, une société de holding, est une filiale en propriété exclusive de TMC. Les actions ordinaires de TMC sont cotées à la Bourse de Tokyo (<i>Tokyo Stock Exchange</i>), aux trois autres bourses au Japon et à la Liste Officielle de l'Autorité de Listing du Royaume-Uni (<i>Official List of the UK Listing Authority</i>) et elles sont admises à la négociation sur la Bourse de Londres (<i>London Stock Exchange</i>). En outre, les actions de TMC sous forme d'American Depositary Shares sont cotées à la Bourse de New York (<i>New York Stock Exchange</i>). TMC n'est pas contrôlée directement ou indirectement par un de ses actionnaires.	
	Notations financières	La dette sénior à long terme de TMC et de ses filiales prises en charge (y compris TFS) a été notée Aa3/Perspective stable par Moody's Japan et AA-/Perspective stable par Standard & Poor's Japan. Voir « <i>Notations financières</i> » ci-dessus.	

Section C – Obligation

Élément	Titre	
C.1	Description des Obligations / ISIN	Les Obligations décrites dans cette section sont des titres de créance d'une valeur nominale inférieure à 100.000 € (ou son équivalent dans toute autre devise). Les Obligations peuvent être des Obligations à Taux Fixe, des Obligations à Taux Variable ou des Obligations Zéro-Coupon ou une combinaison des précédentes.
		Les Obligations dues à [] [[] pour cent / Taux Variable / Zéro-Coupon] []. Les Obligations ont une Dénomination Spécifique de []. Numéro international d'identification des valeurs mobilières (<i>International Securities Identification Number; ISIN</i>): [].
C.2	Devise	La devise de chaque Série d'Obligations émises sera convenue entre l'Émetteur et le Distributeur concerné au moment de l'émission. La devise de cette Série d'Obligation est [].
C.5	Cessibilité des Obligations	Il n'existe pas de restrictions quant à la cessibilité des Obligations, sauf que l'Émetteur et les Distributeurs ont convenu certaines restrictions habituelles sur l'offre, la vente et la livraison des Obligations et sur la distribution des documents de l'offre aux États-Unis, dans l'Espace Économique Européen (y compris le Royaume-Uni et les Pays-Bas), au Japon, au Canada, en Australie, en Nouvelle-Zélande, en République Populaire de Chine (« <i>RPC</i> » (ce qui exclut la Région Administrative Spéciale de Hong Kong de la République populaire de Chine, la Région Administrative Spéciale de Macao de la République populaire de Chine et Taiwan)), à Hong Kong, au Singapore, en Suisse, en Irlande et en Espagne.

⁽²³⁾ Les relevés des modifications non significatives et des changements défavorables importants ont été mis à jour à l'aide de la publication du Résumé Financier FY2017 Premier Trimestre de TMC (1 avril 2016 au 30 juin 2016).

C.8	Droits attachés aux Obligations et classement de et restrictions à ces droits	<p>Les Obligations émises:</p> <p>Statut des Obligations (Classement)</p> <p>Les Obligations et tous les coupons y afférents constituent des obligations directes, inconditionnelles, insubordonnées et [(sous réserve de l'application de la clause de nantissement négative)] non garanties de l'Émetteur et sont du même rang et proportionnelles sans aucune préférence entre elles et (sauf pour certaines obligations dont la loi impose la préférence) à égalité avec toutes les autres obligations non garanties et insubordonnées de l'Émetteur en circulation de temps en temps.</p>
		<p>Taxation</p> <p>Tous les paiements relatifs aux Obligations seront effectués sans retenue ni déduction de, ou en raison de, toutes taxes ou tous autres frais imposés par une quelconque autorité gouvernementale ou un organisme (i) si l'émetteur est TMF, aux Pays-Bas, (ii) si l'émetteur est TCCI, au Canada, (iii) si l'émetteur est TFA, en Australie, et (iv) si l'émetteur est TMCC, aux États-Unis, à moins que cette retenue ou déduction soit requise par la loi. Dans le cas où une telle retenue ou déduction est requise, l'Émetteur sera tenu de payer des montants supplémentaires pour couvrir les montants ainsi retenus ou déduits, sous réserve de certaines exceptions limitées.</p> <p>Tous les paiements relatifs aux Obligations seront soumis à toute déduction ou retenue requise par les dispositions des articles 1471 à 1474 du U.S. Internal Revenue Code de 1986 (Code des impôts américain) tel que modifié, par toutes réglementations ou autres recommandations promulguées en vertu de celles-ci ou quelque interprétation officielle de celles-ci (y compris en vertu d'un accord décrit à l'article 1471(b)), ou par toute convention intergouvernementale mettant en œuvre une approche alternative à celles-ci ou par toute loi de mise en œuvre y afférente (collectivement, « FATCA ») et aucun montant supplémentaire ne sera payé pour couvrir les montants ainsi retenus ou déduits.</p>
		<p>Cas de défaut</p> <p>Les Conditions Générales des Obligations prévoient les cas de défaut suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> (a) défaut de paiement du montant principal ou des intérêts dus par rapport aux Obligations, poursuivi pendant une période déterminée; (b) inexécution ou non-respect par l'Émetteur de tout engagement, toute condition ou toute disposition contenus dans les Conditions Générales des Obligations ou dans le Contrat d'Agence (<i>Agency Agreement</i>) pour le compte des détenteurs d'Obligation (autre que l'engagement de payer le montant principal et les intérêts relatifs aux Obligations), poursuivi pendant une période déterminée; et (c) événements concernant la dissolution, la liquidation, la faillite, l'insolvabilité et les accords de crédit de l'Émetteur. <p>Les Obligations ne contiendront pas de disposition de défaut croisé.</p>
		<p>Assemblées</p> <p>Les Conditions Générales des Obligations contiennent des dispositions concernant la convocation des assemblées des détenteurs de ces Obligation pour examiner les affaires affectant leurs intérêts en général. Ces dispositions permettent à des majorités définies d'engager tous les détenteurs, y compris les détenteurs qui n'ont pas pris part et voté à l'assemblée concernée et les détenteurs qui ont voté d'une manière contraire à la majorité.</p>
		<p>Droit applicable</p> <p>Droit anglais.</p>
C.9	Intérêts / Remboursement	<p>Les Obligations peuvent ou non porter intérêt. Les Obligations portant intérêt porteront soit un intérêt à un taux fixe soit à un taux variable.</p> <p>[Les Obligations portent intérêt [à compter de leur date d'émission] au taux fixe de [] pour cent par an. Le rendement des Obligations est de [] pour cent. Les intérêts seront payés [deux fois par an]/[annuellement] à terme échu au [] de chaque année jusqu'à et y compris la Date d'Échéance.] [Le premier paiement d'intérêt aura lieu le [...]]</p> <p>[Les Obligations portent intérêt [à compter de leur date d'émission] à des taux variables calculés par référence à [préciser le taux de référence] [plus/moins] une marge de [] pour cent.] Les intérêts seront payés [chaque trimestre] à terme échu au [], [], [], et [] de chaque année[, sous réserve d'un ajustement en cas de jours non ouvrables].] [Le premier paiement d'intérêt aura lieu le [...]]</p> <p>[Les Obligations sont des Obligations à Coupon Zéro et ne portent pas d'intérêt et seront proposées et vendues à une décote par rapport à leur valeur nominale].</p>
		<p>Remboursement</p> <p>Les conditions selon lesquelles les Obligations peuvent être remboursées (y compris la Date d'Échéance et le prix auquel elles seront remboursées à la Date d'Échéance, ainsi que toutes dispositions concernant un remboursement anticipé au choix de l'Émetteur (soit en totalité soit en partie) et / ou les détenteurs des Obligations) seront convenues entre l'Émetteur et l'(les) acheteur(s) concerné(s) au moment de l'émission des Obligations concernées.</p> <p>[La Date d'Échéance des Obligations sera le [...]]</p>

		<p>Sous réserve de tout achat et d'annulation ou de remboursement anticipé, les Obligations seront remboursées le [...] à [leur valeur nominale] / [...] pour cent de leur valeur nominale]. Les Obligations peuvent être remboursées anticipativement pour des raisons fiscales [ou [préciser d'autres raisons]] à [préciser le prix de remboursement anticipé [leur valeur nominale] / [leur valeur nominale ou, si celui-ci est plus élevé, au prix auquel le taux de rendement brut de remboursement sur les Obligations est égal au taux de rendement brut sur le taux de référence obligataire et une marge de [...]] et, le cas échéant, les montants maximum ou minimum de remboursement.]</p>
		<p>Représentants des détenteurs Aucun fiduciaire n'a été nommé pour agir en tant que fiduciaire pour les détenteurs des Obligations. La Bank of New York Mellon, agissant par l'intermédiaire de sa succursale de Londres, a été désignée en tant qu'agent émetteur [et agent payeur principal] [et agent de calcul] / [et [] a été désignée en tant qu'agent payeur principal et] agent de calcul]. [Les Obligations nominatives émises par TCCI sont également émises sous réserve, et avec l'avantage, d'un contrat d'agence d'obligations modifié et révisé conclu entre TCCI, Royal Bank of Canada en tant que registraire et agent des transferts, et Royal Bank of Canada, succursale de Londres, en tant qu'agent de transfert et agent payeur.] [Les Obligations nominatives émises par TMCC sont également émises sous réserve, et avec l'avantage, d'un contrat d'agence d'obligations modifié et révisé conclu entre TMCC, Bank of New York Mellon (Luxembourg) S.A. en tant que registraire et agent des transferts, et Bank of New York Mellon, agissant par l'intermédiaire de sa succursale de Londres, en tant qu'agent de transfert et agent payeur.]</p>
C.10	Paiements des intérêts liés à des produits dérivés	Sans objet; les Obligations ne sont pas des instruments dérivés.
C.11	Cotation/ Distribution	<p>Les Obligations peuvent être cotées sur le Marché Réglementé de la Bourse de Londres (<i>London Stock Exchange Regulated Market</i>) et sur la Liste Officielle de l'Autorité de Listing du Royaume-Uni (<i>Official List of the UK Listing Authority</i>) ou peuvent être émises sur une base non cotée. [Les Obligations seront cotées sur le Marché Réglementé de la Bourse de Londres (<i>London Stock Exchange Regulated Market</i>) et sur à la Liste Officielle de l'Autorité de Listing du Royaume-Uni (<i>Official List of the UK Listing Authority</i>).] / [Les Obligations ne seront pas cotées en bourse.] [Les Obligations peuvent être offertes au public au/en [préciser les Etats Membres de l'Espace Economique Européen].] [Les Obligations peuvent uniquement être vendues à [préciser].]</p>

Section D - Risques

Élément	Titre	
D.2	Principaux risques concernant l'Émetteur	<p>Dans le Prospectus, l'Émetteur, TFS et TMC ont chacun identifié un certain nombre de facteurs qui pourraient considérablement nuire à leur commerce, et, dans le cas de l'Émetteur, sa capacité d'effectuer les paiements dus pour les Obligations ou, dans le cas de TFS ou de TMC, de satisfaire à leurs obligations en vertu des Contrats de Soutien au Crédit. Ces facteurs comprennent:</p> <ul style="list-style-type: none"> • si l'Émetteur est TCCI, TFA ou TMCC, les changements des conditions générales commerciales, économiques, géopolitique ou du marché, y compris le marché global des ventes de détail, le financement du commerce de détail ou de gros de véhicules automobiles, le financement des leasings ou des distributeurs, changements dans les niveaux des ventes de véhicules Toyota, Lexus et/ ou, dans le cas de TCCI et TMCC, Scion ou d'autres véhicules sur le marché de l'Émetteur; • si l'Émetteur est TCCI, TFA ou TMCC, les rappels et autres annonces liées qui pourraient nuire aux ventes, y compris en raison de la qualité, sécurité ou fiabilité réelles ou perçues des véhicules Toyota, Lexus et, dans le cas de TCCI et TMCC, Scion puisque le commerce de l'Émetteur dépend substantiellement des ventes de véhicules Toyota, Lexus et, dans le cas de TCCI et TMCC, de véhicules Scion; • une baisse dans le niveau des ventes de véhicules Toyota, Lexus et, dans le cas de TCCI et TMCC, Scion aura un effet négatif sur le niveau du volume de financement de l'Émetteur; • si l'Émetteur est TMF, le rôle de TMF en tant que véhicule de financement l'expose à une large variété de risques financiers qui incluent le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque des taux d'intérêt et le risque de taux de change des devises étrangères; • les changements aux notations financières des dettes privilégiées à long terme de TMC et certaines de ses sociétés affiliées, y compris l'Émetteur; • si l'Émetteur est TCCI, TFA ou TMCC, l'incapacité d'un client ou d'un distributeur de respecter les conditions de tout contrat avec un Émetteur ou de l'exécuter comme convenu; • l'incapacité de l'une des institutions financières et autres contreparties dans le secteur de la finance d'exécuter leurs obligations contractuelles; • si l'Émetteur est TCCI, TFA, ou TMCC, les valeurs résiduelles estimées au début du lease peuvent être irrécupérables à la fin de la durée du lease;

		<ul style="list-style-type: none"> • si l'Émetteur est TMCC, ses activités d'assurance pourraient subir des pertes si les réserves de TMCC sont insuffisantes pour absorber les pertes ou si un réassureur ou une autre société qui a assumé le risque d'assurance sont incapables de satisfaire à leurs obligations selon les conditions de leur accord avec TMCC; • le risque de liquidité résultant de l'incapacité du groupe TFS (y compris l'Émetteur) de maintenir la capacité de financer ses actifs et de rembourser ses dettes à temps d'une façon rentable; • les changements des taux d'intérêt du marché, des taux de change des devises étrangères et d'autres paramètres ou prix pertinents du marché et/ou une baisse de la valeur du portefeuille de placements; • l'incapacité ou l'échec des processus, systèmes ou contrôles internes, l'absence de pouvoir rendre des garanties exécutoire, le vol, la fraude, les infractions à la cyber-sécurité, les tremblements de terre, les catastrophes naturelles ou autres catastrophes; • le marché mondial de l'automobile est très concurrentiel et volatile et l'industrie mondiale des services financiers est également très concurrentielle; • l'incapacité d'offrir de nouveaux produits innovants et à des prix compétitifs qui répondent à la demande des clients en temps opportun; • l'incapacité de couvrir les dépenses courantes avec les revenus courants suite à une contraction importante du marché; • si l'Émetteur est TCCI, TFA ou TMCC, les changements de la législation ou de la réglementation concernant l'industrie des services financiers et l'industrie automobile, y compris ceux liés à la sécurité des véhicules et à l'environnement ou l'incapacité de se conformer aux lois ou règlements applicables; et • si l'Émetteur est TMCC, des conditions économiques défavorables, des changements des lois dans les états dans lesquels elle a des concentrations de la clientèle ou des incertitudes en ce qui concerne le déplacement de son siège social à Plano, Texas peuvent nuire à sa condition financière et ses résultats d'exploitation.
D.3	Principaux risques concernant les Obligations	<p>Il existe également des risques liés aux Obligations y compris une série de risques concernant la structure des Obligations, les risques de marché et les risques relatifs aux Obligations en général, y compris:</p> <ul style="list-style-type: none"> • les changements des taux d'intérêt du marché affecteront la valeur des Obligations portant intérêt à taux fixe; • si l'Émetteur a le droit de rembourser les Obligations à son choix, un investisseur peut ne pas être en mesure de réinvestir la somme du remboursement d'une manière qui permet d'obtenir le rendement que l'investisseur aurait réalisé si l'investisseur avait été autorisé de détenir les Obligations jusqu'à l'échéance et l'existence de ce choix pourrait pour cette raison affecter défavorablement la valeur du marché et le marché secondaire des Obligations; • si l'Émetteur a le droit de convertir le taux d'intérêt des Obligations d'un taux fixe à un taux variable, ou vice versa, l'Émetteur est susceptible d'exercer ses droits afin de réduire l'intérêt payé après la conversion, l'écart sur le nouveau taux variable pourrait être moins favorable que les écarts sur les taux variables en vigueur, le nouveau taux fixe pourrait être inférieur aux taux prévalant du marché et l'existence d'un droit de conversion pourrait pour cette raison avoir un effet défavorable sur la valeur du marché et le marché secondaire des Obligations; • les Obligations au porteur sous forme de nouveau titre global et les Obligations nominatives sous forme globale détenues selon la nouvelle structure de conservation pourront ne pas remplir les critères d'éligibilité de l'Eurosystème; • les Obligations libellées en Renminbi présentent des risques supplémentaires: le Renminbi n'est pas librement convertible ou cessible et il existe des restrictions importantes sur la remise des Renminbi vers et hors de la République populaire de Chine, ce qui peut nuire à la liquidité des Obligations libellées en Renminbi; il existe une disponibilité limitée de Renminbi en dehors de la République populaire de Chine, ce qui peut affecter la liquidité de telles Obligations et la capacité de l'Émetteur de se procurer des Renminbi à l'extérieur de la République populaire de Chine pour servir ces Obligation; si l'Émetteur n'est pas en mesure de se procurer des Renminbi, il peut payer les détenteurs de ces Obligation en dollars US; • les Conditions Générales des Obligations contiennent des dispositions qui permettent de les modifier sans le consentement de tous les investisseurs dans certaines circonstances; • le détenteur ne peut pas recevoir le paiement de la totalité des sommes dues par rapport aux Obligations en raison des montants retenus par l'Émetteur afin de se conformer aux lois applicables; • les investisseurs sont exposés au risque de modifications de la loi ou des règlements affectant la valeur de leurs Obligation; • la valeur des placements d'un investisseur peut être affectée défavorablement par des évolutions des taux de change lorsque les Obligations ne sont pas libellées dans la monnaie propre à l'investisseur; • il peut y avoir aucun ou un marché secondaire limité pour les Obligations;

		<ul style="list-style-type: none"> • toute notation financière attribuée aux Obligations peut ne pas refléter de manière adéquate tous les risques liés à un placement dans les Obligations; • l'intérêt sur les Obligations émises avec un taux d'intérêt variable plafonné n'excèdera jamais le taux d'intérêt maximum précisé pour la période concernée et les investisseurs peuvent gagner moins que le taux d'intérêt maximum précisé; et • en supposant aucun changement des conditions du marché depuis la date de l'émission des Obligations, si l'Émetteur a couvert le risque de ses obligations de paiement concernant les Obligations avec l'acquéreur distribuant les Obligations, le prix, s'il y en a un, auquel l'acquéreur pourrait vouloir acquérir les Obligations dans les transactions du marché secondaire serait inférieur au prix d'émission.
--	--	--

Section E - Offre

Élément	Titre	
E.2b	Raisons de l'offre et l'utilisation du produit	Le produit net de l'émission des Obligations sera utilisé par l'Émetteur à des fins commerciales générales, qui comprennent la réalisation d'un bénéfice. Si l'Émetteur est TMF, TMF peut également utiliser une partie du produit de l'émission des Obligations dans le but de constituer des garanties avec des tiers fournisseurs de couverture à risques plutôt que dans le but de rétrocéder des prêts aux autres sociétés Toyota.
E.3	Conditions générales de l'offre	Les Conditions générales de l'offre seront déterminées par consentement entre l'Émetteur et l' (les) acquéreur(s) au moment de l'émission. Le prix d'émission des Obligations est [] pour cent de leur valeur nominale. [Les Obligations sont proposées à [préciser].]
		Période de l'Offre: [À compter de la date de la publication des Conditions Finales et ultérieurement, étant du [] au [].]
		Prix de l'Offre: [L'Émetteur a proposé, et vendra les Obligations aux Gestionnaires (et à aucune autre personne) au Prix d'Émission de [] pour cent, moins une commission totale [et une cession] de [] pour cent du Montant Nominal Global des Obligations. Les Gestionnaires et Placeurs proposeront et vendront les Obligations à leurs clients conformément aux accords en place entre chacun de ces Gestionnaires et ses clients (y compris les Placeurs) ou chacun de ces Placeurs et ses clients par référence au Prix d'Émission et aux conditions du marché en vigueur.]
		Conditions auxquelles l'offre est soumise: [Les Offres des Obligations dépendent de leur émission et sont soumises aux conditions énoncées à l'Accord d'Achat Regroupé (Syndicate Purchase Agreement) en date du [] entre l'Émetteur et les Gestionnaires. En ce qui concerne les relations entre les Gestionnaires et leurs clients (y compris les Placeurs) ou entre les Placeurs et leurs clients, les offres des Obligations sont en outre soumises aux conditions pouvant être convenues entre eux et/ou précisées dans les accords en place entre eux.]
		Description du processus de demande: [Un Détenteur prospectif des Obligations achètera les Obligations conformément aux accords en place entre le Gestionnaire concerné et ses clients ou entre le Placeur concerné et ses clients, par rapport à l'achat de titres en général. Les Détenteurs des Obligations (autres que les Gestionnaires) n'entreront pas dans des engagements contractuels directs avec l'Émetteur par rapport à l'offre ou l'achat des Obligations.]
		Description de la possibilité de réduire les souscriptions et la mode du remboursement des paiements excédentaires payés par les demandeurs: [Sans objet] / [préciser]
		Détails du nombre minimum et/ou maximum de demandes: [Il n'existe aucun critère d'allocation pré-identifié. Les Gestionnaires et les Placeurs adopteront des critères d'allocation et/ou de demande conformément aux pratiques habituelles du marché et aux lois et règlements applicables et/ou comme convenu autrement entre eux.]
		Modalités et délais de paiement et de livraison des Obligations: [Les Obligations seront achetées par les Gestionnaires auprès de l'Émetteur sur la base de remise contre paiement à la Date de l'Émission. Les Détenteurs prospectifs des Obligations seront prévenus par le Gestionnaire ou Placeur concerné de leurs allocations des Obligations, et des modalités de règlement y afférentes.]
		Manière et date à laquelle les résultats de l'offre seront rendus publics: [Sans objet] / [préciser]
		Procédure relative à l'exercice d'un droit de préemption, de négociabilité des droits de souscription et le traitement des droits de souscription non exercés: [Sans objet] / [préciser]

		Si une (des) tranche(s) ont été réservée(s) pour certains pays: [Sans objet] / [préciser]
		Processus de notification des demandeurs du montant alloué et indication si les transactions peuvent débiter avant que la notification ne soit effectuée: [Les Détenteurs prospectifs des Obligations seront notifiés par le Gestionnaire ou Placeur concerné conformément aux accords existants entre ces Gestionnaires ou Placeurs et leurs clients. Toutes les transactions sur les Obligations qui ont lieu seront au risque des Détenteurs prospectifs des Obligations.]
		Montant des dépenses et taxes facturées spécifiquement au souscripteur ou à l'acquéreur: [Sans objet] / [préciser]
		Nom(s) et adresse(s), dans la mesure où ces derniers sont connus par l'Émetteur, des Placeurs dans les divers pays où l'offre a lieu: [Aucun connu par l'Émetteur] / [préciser]
E.4	Intérêt des personnes physiques et morales participant à l'émission / l'offre	Les acquéreurs peuvent recevoir des honoraires relatifs à l'émission des Obligations dans le cadre du Programme. Les [Distributeurs/Gestionnaires/Acquéreurs] recevront une commission totale égale à [] pour cent de la valeur nominale des Obligations. Tout [Distributeur/Gestionnaire/Acquéreur] et ses sociétés affiliées peut s'être engagé, ou s'engager dans l'avenir, dans des transactions de banque d'investissement et/ou de banque commerciale avec l'Émetteur et ses sociétés affiliées, et peut leur proposer d'autres services, dans le cadre normal de l'exercice de ses activités.
E.7	Frais facturés à l'investisseur par l'Émetteur ou un offrant	[Sans objet; L'Émetteur ne facturera aucun frais à l'investisseur.]/[préciser]